



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Décès du jeune Wanys

Question au Gouvernement n° 1695

Texte de la question

DÉCÈS DU JEUNE WANYS

Mme la présidente. La parole est à M. Sébastien Delogu.

M. Sébastien Delogu. Monsieur le Premier ministre, la peine de mort est-elle abolie pour tout le monde dans notre pays ? Je veux commencer par rendre hommage à Wanys, 18 ans, dont la vie a été fauchée par la police pour un refus d'obtempérer. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.)*

Sa mort nous questionne. La présomption de légitime défense, défendue par l'extrême droite, s'applique-t-elle déjà contre les jeunes de nos quartiers ? Près d'un an après le meurtre de Nahel, tué à bout portant par les policiers, que reste-t-il ?

M. Jean-Pierre Taite. Hou !

M. Sébastien Delogu. Son nom a été sali, sa maman insultée, ses soutiens bestialisés. Son bourreau, quant à lui, a empoché plus de 1 million d'euros, et a été traité comme un héros, par toutes celles et ceux qui abîment la République au quotidien. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Benjamin Lucas applaudit aussi.)*

Vous entretenez une société inhumaine, injuste, au sein de laquelle les jeunes racisés sont tués dans nos quartiers pour un simple refus d'obtempérer.

Hier, lorsque j'ai entendu le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, justifier le meurtre de Wanys sans aucune compassion, j'ai pensé à ce que disait Aimé Césaire : « Ce n'est pas par la tête que les civilisations pourrissent. C'est d'abord par le cœur. » *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Benjamin Lucas applaudit également.)* Les paroles du préfet de police de Paris jettent de l'huile sur le feu quand il faudrait l'éteindre.

Mme Caroline Parmentier. Non, c'est vous !

M. Sébastien Delogu. Elles peuvent être assimilées à une incitation à la violence et, en l'espèce, à une apologie de la peine de mort.

Notre peuple a besoin que chaque citoyen soit traité de façon identique pour trouver le chemin de la fraternité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)*

Mme Rachel Keke. Exactement !

M. Sébastien Delogu. Notre jeunesse a le droit à la dignité pour embrasser la promesse de l'égalité. Notre République a besoin de justice pour retrouver la paix. Nous réclamons la justice pour Nahel ! Nous réclamons la justice pour Wanys, et pour tous les autres ! (Les députés du groupe LFI-NUPES ainsi que M. Benjamin Lucas se lèvent et applaudissent jusqu'à la fin de l'intervention de l'orateur. – Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC et Écolo-NUPES. – Exclamations sur quelques bancs des groupes RN et LR.)

Allez-vous appliquer les principes fondateurs de notre République à tous ses enfants, ou souhaitez-vous être le marchepied du fascisme qui grandit et qui menace l'unité du peuple dans notre pays ? (Les applaudissements des députés restés debout se poursuivent. – Applaudissements sur quelques autres bancs du groupe Écolo-NUPES. – Exclamations sur quelques bancs des groupes RN et LR.)

M. Jean-François Coulomme. Bravo !

Une députée du groupe RN . Scandaleux !

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des outre-mer.

Mme Marie Guévenoux, ministre déléguée chargée des outre-mer. Vous dépeignez une société, une République qui n'est pas la nôtre. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes RE et HOR.)

M. Laurent Croizier. Exactement !

Mme Marie Guévenoux, ministre déléguée . Vous dépeignez une société, une République fantasmée. Je ne sais d'ailleurs pas pourquoi vous faites cela (« *On sait !* » sur quelques bancs du groupe RE), car en agissant de la sorte, vous vous faites l'apôtre d'une forme de violence et de fracturation de la société qui doit être dénoncée. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE. – Vives exclamations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.)

Mme la présidente. S'il vous plaît !

M. Christophe Bex. Adressez-vous au RN !

Mme Marie Guévenoux, ministre déléguée . Cela étant dit, revenons-en aux faits. Mercredi dernier, deux individus à scooter ont percuté un équipage de police après un refus d'obtempérer. (Exclamations prolongées sur les bancs du groupe LFI-NUPES.) Malgré l'arrivée très rapide des secours et son transport vers l'hôpital, le conducteur du scooter est malheureusement décédé dans la soirée. C'est un drame, et personne ne le conteste, monsieur Delogu,...

Un député du groupe LFI-NUPES . C'est faux !

Mme Marie Guévenoux, ministre déléguéemais je veux rappeler que les refus d'obtempérer mettent en péril la vie des délinquants, parfois la vie des passants, et aussi celle des policiers, pour lesquels vous n'avez pas un mot ! (Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)

M. Sébastien Delogu. N'importe quoi !

M. Thomas Portes. Quelle honte !

Mme Marie Guévenoux, ministre déléguée . Six policiers et gendarmes sont décédés à la suite d'un refus d'obtempérer ces quatre dernières années.

M. Sébastien Delogu. Ce n'est pas la question !

Mme Marie Guévenoux, ministre déléguée . Et le nombre de blessés parmi les policiers et gendarmes en mission ne cesse d'augmenter. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Ugo Bernalicis. C'est votre responsabilité, pas la nôtre !

Mme Marie Guévenoux, ministre déléguée . Face à ce fléau, l'arsenal législatif a été renforcé par le Gouvernement. Les policiers et les gendarmes sont formés, et sachez que les courses-poursuites ne sont engagées que dans des conditions extrêmement strictes. (*Mêmes mouvements.*) Ne dépeignez pas une réalité qui n'existe pas !

Par ailleurs, j'aurais également aimé vous entendre sur les violences urbaines particulièrement graves qui ont émaillé les soirées de dimanche et de lundi. Le commissariat de La Courneuve a été la cible de tirs de mortiers d'artifice, ainsi que de jets de pierres et de cocktails Molotov par une cinquantaine d'individus. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Sébastien Delogu. C'est à cause de vous !

Mme Marie Guévenoux, ministre déléguée . Deux policiers ont été blessés et neuf individus ont été interpellés. C'est aussi cela, la réalité, monsieur le député ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.* – *Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Delogu](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1695

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 mars 2024